

LA BANQUE DES  
**DÉCIDEURS EN RÉGION**



**PERSONNES  
PROTÉGÉES**

Favoriser l'autonomie bancaire,  
accompagner les mandataires judiciaires  
et les familles



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**

# UNE GRANDE BANQUE À VOS CÔTÉS

## ACTEUR MAJEUR DE LA VIE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

**Fortes de l'appui et de la puissance financière du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, les Caisses d'Épargne sont composées de 17 banques régionales.**

Ces banques réparties dans toute la France sont solidement implantées au cœur de leur région, tant par leur **connaissance des besoins du territoire couvert** que par leur rôle d'acteur économique.

La Caisse d'Épargne, par son approche bancaire globale, accompagne l'ensemble des décideurs de l'économie régionale: Entreprises, entités de l'Économie Sociale et Institutionnels, organismes du Logement Social et de l'Économie Mixte, acteurs du Secteur Public et de l'Immobilier Professionnel.

La Caisse d'Épargne est la 1<sup>ère</sup> banque des personnes protégées<sup>1</sup>: elle gère les comptes de 300 000 personnes sous mesure de protection.

Elle est présente sur cette activité depuis 1990 et aujourd'hui **une personne protégée sur trois est cliente** avec des comptes gérés soit par un mandataire judiciaire ou par un représentant familial.

L'implication de la Caisse d'Épargne auprès des personnes protégées est le reflet de son engagement comme banque de la famille, tournée vers les plus fragiles et luttant contre l'exclusion.



### Des experts de proximité

150 experts « personnes protégées » sont répartis sur l'ensemble du territoire à travers nos 4 220 agences.

Vous pouvez rencontrer nos Chargés d'Affaires spécialisés sur l'accompagnement bancaire des personnes protégées. Ils font une première analyse de la situation et, en fonction des besoins, vous orientent vers les équipes dédiées.

1. Selon les chiffres du ministère de la Justice 2010.

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES PROTÉGÉES ET LEURS REPRÉSENTANTS LÉGAUX

**Un savoir-faire reconnu** avec des contacts réguliers avec les tribunaux et les professionnels du secteur pour être toujours au plus près des réalités.

**Une approche complète des besoins** : gestion des opérations bancaires, optimisation des flux et de la trésorerie, placements, financements, conseil en gestion de patrimoine.

**Une connaissance experte sur l'évolution de la réglementation du secteur.** La Caisse d'Épargne, associée aux débats lors de la réforme du 5 mars 2007 sur la protection juridique, informe régulièrement ses clients et leurs représentants sur les points réglementaires en vigueur.

## Des services sur mesure

- **Simplifiez votre gestion quotidienne avec une offre groupée de services pour la personne dont vous avez la responsabilité**

Que vous soyez mandataire judiciaire ou tuteur familial, la Caisse d'Épargne vous propose des solutions sécurisées pour gérer les comptes bancaires des personnes protégées.

L'offre groupée de services comprend :

- Une carte de retrait avec ou sans code pour favoriser l'autonomie. Vous aurez préalablement défini le plafond de retrait de la carte qui peut être modulé à tout moment en fonction de la situation et des besoins de la personne protégée,
- Des services tels que l'assurance sur les moyens de paiement<sup>2</sup>, un état de synthèse sur les comptes détenus, ...

- **Gérez les opérations bancaires par Internet**

Destiné aux représentants légaux pour la gestion courante, le service en ligne offre, en toute sécurité, une gamme étendue de services :

- Modification du plafond de retrait de la carte,
- Opposition en cas de vol ou perte des moyens de paiement,
- Demande de RIB,
- Synthèse des avoirs,
- Numérisation des relevés de comptes des protégés
- (avec la possibilité de les télécharger à l'unité ou dans un seul fichier),...

- **Optimisez les flux**

Le service d'Échange de Données Informatisées (EDI), destiné plus particulièrement aux mandataires judiciaires, permet de transmettre des fichiers aux formats normalisés, via les nouveaux protocoles de communication EBICS et SWIFTNet. Ils sont générés à partir d'un logiciel de comptabilité, de facturation, de paie ou de trésorerie.

- **Dynamisez les placements**

La Caisse d'Épargne propose une gamme de placements sécurisés vous permettant une gestion avisée et prudente de l'épargne de la personne dont vous avez la responsabilité. Les chargés d'affaires font appel à l'expertise de la Gestion Privée pour des dossiers nécessitant une étude approfondie.



## Des outils facilitant la vie quotidienne

- **Un guide pratique**

*Le Guide pratique du curateur ou du tuteur familial* apporte des contenus pratiques et des conseils sur les démarches bancaires et administratives ainsi que des modèles de lettres et autres documents.

- **Un guide conseils**

*Le Guide conseils du curateur ou du tuteur familial*, réalisé en partenariat avec l'UNAF<sup>3</sup> est disponible dans toutes les agences, consultable et/ou téléchargeable sur le site Internet de la Caisse d'Épargne.

- **Une lettre d'information**

*Je Tutelle*, lettre trimestrielle, aborde les sujets liés à l'environnement des personnes vulnérables et à la gestion de leur patrimoine.

**Retrouvez l'offre et les services dédiés aux personnes protégées ainsi que les informations et tous les outils utiles pour mener à bien la mission de représentant légal sur [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr).**

2. Assurance moyens de paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

3. UNAF : Union Nationale des Associations Familiales.

# LA BANQUE DES DÉCIDEURS EN RÉGION

La Caisse d'Épargne accompagne dans chaque région l'ensemble des décideurs qui participent au développement local et régional : Entreprises, entités de l'Économie Sociale & Institutionnels, organismes du Logement Social et de l'Économie Mixte, acteurs du Secteur Public et de l'Immobilier Professionnel. Cette volonté d'être un véritable acteur de la vie économique régionale s'inscrit aujourd'hui au cœur des ambitions de la Caisse d'Épargne.

**Plus d'informations :**  
[www.decideursenregion.fr](http://www.decideursenregion.fr)  
[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)\*

\* Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet

## CONTACTEZ VOS RESPONSABLES PERSONNES PROTÉGÉES EN RÉGION

### Bruno STEUF

[bruno.steuf@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:bruno.steuf@ceidf.caisse-epargne.fr)  
01 58 06 63 08

### Martine LETOUQ

[martine.letouq@cen.caisse-epargne.fr](mailto:martine.letouq@cen.caisse-epargne.fr)  
02 31 46 45 32

### Alain COCAULT

[alain.cocault@cebpl.caisse-epargne.fr](mailto:alain.cocault@cebpl.caisse-epargne.fr)  
02 99 25 57 11

### Bruno DOURIEZ

[bruno.douriez@celc.caisse-epargne.fr](mailto:bruno.douriez@celc.caisse-epargne.fr)  
02 38 24 40 00

### Jean-Marc LEPINE

[jean-marc.lepine@cepal.caisse-epargne.fr](mailto:jean-marc.lepine@cepal.caisse-epargne.fr)  
04 73 98 81 31

### Josyane DEBERGE

[josyane.deberge@ceapc.caisse-epargne.fr](mailto:josyane.deberge@ceapc.caisse-epargne.fr)  
05 58 56 33 40

### Xavier RENIER

[xavier.renier@cemp.caisse-epargne.fr](mailto:xavier.renier@cemp.caisse-epargne.fr)  
05 62 25 90 33

### Emmanuel SERVAL

[emmanuel.serval@celr.caisse-epargne.fr](mailto:emmanuel.serval@celr.caisse-epargne.fr)  
04 67 04 73 43

### Catherine BAILLEUL

[catherine.bailleul@cenfe.caisse-epargne.fr](mailto:catherine.bailleul@cenfe.caisse-epargne.fr)  
03 28 36 63 35

### Elisabeth GRIMBERT

[elisabeth.grimbert@picardie.caisse-epargne.fr](mailto:elisabeth.grimbert@picardie.caisse-epargne.fr)  
09 84 98 02 55

### Claude BERNOT

[claud.bernot@celca.caisse-epargne.fr](mailto:claud.bernot@celca.caisse-epargne.fr)  
03 83 22 28 51

### Marion KLOTZ

[marion.klotz@cealsace.caisse-epargne.fr](mailto:marion.klotz@cealsace.caisse-epargne.fr)  
03 88 52 54 44

### Philippe BOUILLIN

[philippe.bouillin@cebfc.caisse-epargne.fr](mailto:philippe.bouillin@cebfc.caisse-epargne.fr)  
03 80 70 79 28

### Chantal BARATIN

[chantal.baratin@cera.caisse-epargne.fr](mailto:chantal.baratin@cera.caisse-epargne.fr)  
04 72 60 29 32

### Laurent CHALAYER

[laurent.chalayer@celda.caisse-epargne.fr](mailto:laurent.chalayer@celda.caisse-epargne.fr)  
fr 04 77 47 74 36

### NC

### Eliane GUARNIERI

[eliane.guarnieri@cepac.caisse-epargne.fr](mailto:eliane.guarnieri@cepac.caisse-epargne.fr)  
04 91 57 35 39



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**